

L'OISEAU-MOUCHE

Journal littéraire et historique publié tous les quinze jours (les vacances exceptées.)

Prix de l'abonnement : 50 cents par année, pour le Canada et les États-Unis. On accepte en paiement les timbres-poste de ces deux pays.

AUX AGENTS : Conditions spéciales très avantageuses.

Pour l'UNION POSTALE, le prix de l'abonnement est de 3 fr. 50 cent.

Pour tout ce qui a rapport à l'administration et à la rédaction, s'adresser à

ARTHUR LÉVESQUE

Gérant de L'OISEAU-MOUCHE,

Séminaire de Chicoutimi,

Chicoutimi, P. Q.

Imprimé aux ateliers typographiques de M. J.-D. GUAY, à Chicoutimi.

Chicoutimi, 10 avril 1897

Mgr MERRY DEL VAL

Nous saluons avec bonheur l'arrivée au Canada de Mgr Raphaël Merry del Val, délégué du Saint-Siège, et lui souhaitons respectueusement la bienvenue.

Nous faisons des vœux ardents pour que sa difficile mission rende à notre pays la paix dont il a si grand besoin, et raffermisse l'autorité religieuse à laquelle de terribles coups ont été portés par les événements que nous traversons.

Ignorance ou mauvaise foi

On nous envoie un numéro (du 27 mars dernier) du *Signal*, journal publié à Montréal, où nous lisons l'entre-filet que voici :

Dans une lettre adressée à leur évêque, Mgr Labrecque, voici ce que les curés du diocèse de Chicoutimi disent.

Nous sommes le clergé de votre diocèse, et nous désirons vous féliciter chaleureusement pour la part importante que vous prenez dans la revendication des droits imprescriptibles de l'Église en ce pays.

Alors si ces droits sont imprescriptibles, pourquoi avez-vous depuis 20 ans refusé de réclamer des écoles séparées dans le Nouveau-Brunswick ?

Pourquoi ne les réclamez-vous pas encore ?

Dans l'adresse du clergé de Chicoutimi, il s'agissait évidemment de la question scolaire du Manitoba.

Nous invitons le *Signal* à nous démontrer que *les droits imprescriptibles de l'Église à posséder des écoles séparées existent au Nouveau-Brunswick, au point de vue légal, comme ils existaient au Manitoba.*

Quand il aura fait cette preuve, nous lui dirons pourquoi le clergé

ne réclame pas des écoles séparées au Nouveau-Brunswick.

Et puisqu'il paraît si zélé pour réclamer des écoles séparées dans une province où la constitution ne les reconnaît pas, nous lui demanderons à notre tour de nous dire s'il travaille beaucoup à les obtenir pour les catholiques d'une autre province, dont les droits sont garantis par la constitution.

ORNIS.

RECTIFICATION

On lisait sur le *Monde*, du 25 mars dernier, ce qui suit :

Dernièrement encore le *Soleil* faisait dire à Sir Adolphe Chapleau, à Sir Alexandre Lacoste, à M. le juge Routhier, à M. le juge Cimon, que les évêques tuaient le parti conservateur tout en voulant l'aider.

Nous sommes autorisé par le lieutenant-gouverneur et Sir Alexandre à couper les ailes à ce canard.

Ni l'un ni l'autre ne se sont exprimés dans ce sens. Il en est probablement de même des deux autres juges.

Or, un de nos amis est autorisé à nous déclarer que M. le juge Cimon ne s'est pas exprimé dans le sens indiqué par le Soleil.

TRIBULATIONS

Apollon m'a pris en grippe ; il me poursuit sans relâche de sa haine, et le traître se sert de mes meilleurs amis pour me torturer. Il les a tous formidablement armés contre moi, et m'a livré presque sans défense à leurs coups, moi qui n'ai entre les mains qu'une muette lunette astronomique. Je suis hanté, harcelé, assommé de musique. Que lui ai-je fait ? Je n'en sais rien, mais il m'en veut ; rien de plus certain. Il faut que, sans le savoir, j'aie commis quelque crime épouvantable à ses yeux. J'ai beau chercher dans mes souvenirs, je ne vois rien par quoi j'aie pu encourir à ce point sa disgrâce. Dans mon enfance, j'ai bien appris un peu à jouer de la guimbarde, mais je ne sus jamais que quelques airs inoffensifs. Un jour aussi, je taillai dans une planche grossière un simulacre de violon ; mais il n'est pas possible que cet instrument si rudimentaire, à peine reconnaissable pour des initiés, ait pu, avec ses cordes de crin qui rendaient des sons nasillards ressemblant au chant timide du maringouin, attirer l'attention du dieu de la lyre. Personne ne soutiendra raisonnablement que ce soient là des crimes dont il faille porter toute sa vie un châtement si terrible. Non, il faut que le dieu de la musique ait d'autres griefs contre moi. Quelque jour je consulterai les traditions de ma famille, et je pense que je découvrirai la cause de mes malheurs. Sans doute, un de mes aïeux aura maltraité quelque phrase musicale et attiré

la malédiction apollonienne sur sa postérité, et, c'est moi, qui aurai été choisi pour victime.

Je ne vois pas d'autre explication de l'affreuse persécution musicale à laquelle je suis en butte. N'allez pas croire que ce soit de l'obsession, c'est une persécution réelle. Vous allez en juger.

Je demeure au second. A l'étage inférieur, l'occupant de la chambre situé au-dessous de la mienne, brave homme du reste, a pour sa part, un harmonium, et six clarinettes bien comptées, lesquelles piaulent impitoyablement dix fois le jour ; mon vis-à-vis a raclé pendant plusieurs années, sur un énorme violoncelle, tous les soirs vers les dix heures, les airs les plus lamentables que j'aie jamais entendus ; il avait en outre une vieille serinette pour occuper ses loisirs et... le répit que me laissait le silence du violoncelle. De ce temps-ci, il est affligé d'une énorme flûte, importée à grands frais de Paris pour mon supplice.

Quant au violoncelle, il ne faut pas croire qu'il est muet ; au contraire, il a été domicilié à l'étage supérieur, juste au-dessus de ma tête, et là il gémit ou rugit de plus belle, en compagnie d'une flûte, d'un implacable piano, de quatre violons, qui lui répondent de la chambre voisine à droite, d'une autre flûte et d'un infatigable piccolo, ses voisins d'en face. A ma gauche, il y a toute une fanfare d'instruments de cuivre avec trois tambours.

Mon voisin immédiat de droite s'est contenté pendant un an d'un modeste et timide ocarina ; après il a acquis, lui aussi hélas ! une flûte, (que de flûtes !) laquelle est heureusement brisée pour le moment ; mais je crains bien que cet accident ne me vaille quelque autre instrument beaucoup plus terrible, sans préjudice de la flûte qui n'attend qu'une légère réparation. Je serais le plus surpris du monde qu'Apollon me laissât la paix de ce côté, n'eût-il que de la musique vocale à me servir, ce qui ne serait pas moins cruel. L'implacable dieu ne fait rien à demi.

Ceci, par exemple, est peu croyable, mais c'est exact : Mon second voisin d'en face, un homme paisible lui aussi, pas musicien pourtant, à qui je n'ai rien fait non plus, poussé évidemment contre moi, sans le savoir, par le dieu malfaisant, a réussi à se procurer clandestinement une horloge-musique, qui donne l'alarme en jouant un air. Vous le voyez, mon supplice commence à cinq heures du matin.

Ces détails ne vous donnent pas encore une idée de l'existence affreuse que je mène. Ah ! si vous entendiez comme moi, lecteurs, quatre fois le jour, l'épouvantable cacophonie produite par tous les instruments dont je viens de parler, jouant ensemble des airs différents, vous pressentiriez peut-être un peu ce que je souffre.

Ma conviction profonde que c'est la colère inévitable d'Apollon qui me poursuit augmentée encore ma torture. Mes voisins ne concourent pas sciemment à mes maux. Tous mes bourreaux sont les gens les plus aimables du monde, qui ne me veulent qu'à